

**QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE LA MOYENNE-CÔTE-NORD  
HAVRE-SAINT-PIERRE**

**RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**  
tenue au centre administratif de la commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord, le 3 juillet 2013.

**SONT PRÉSENT(E)S:** les commissaires monsieur Luc Noël, président, madame Léona Boudreau, madame Nathalie Bernier, madame Réjeanne Landry, monsieur Tony Desjardins, monsieur Henry Bond et la commissaire-parent madame Marie-Claude Léveillé.

**SONT AUSSI PRÉSENTS:** le directeur général monsieur Marius Richard, le directeur des services financiers monsieur Daniel Vigneault, le directeur de l'enseignement monsieur Mario Cyr et le directeur des ressources humaines et secrétaire général monsieur Camille Jomphe.

**SONT ABSENTS :** les commissaires monsieur Jean Parisée, vice-président, monsieur Jean-Yves Richard, monsieur Yvon Duguay.

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
2. **PROCÈS-VERBAL:**
  - 2,1 Acceptation du procès-verbal de la réunion du 27 mai 2013
  - 2,2 Suivi
3. **DIRECTION GÉNÉRALE:**
  - 3,1 Paramètres initiaux
  - 3,2 Résolution construction vestiaire terrain récréatif
  - 3,3 Signature du protocole d'entente pour la réussite éducative et la persévérance scolaire avec la CRÉ Côte-Nord
  - 3,4 Information
4. **DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS:**
  - 4,1 Mécanismes de gestion financière et de contrôle des effectifs scolaires FGA 2013-2014
  - 4,2 Informations
5. **DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES:**
  - 5,1 Information
6. **DIRECTION DES FINANCES DE L'ÉQUIPEMENT ET DU TRANSPORT:**
  - 6,1 Adoption du budget 2013-2014 et du taux de taxe
  - 6,2 Taux d'intérêt pour arrérage de taxe
  - 6,3 Information
7. **AFFAIRES DIVERSES:**
  - 7,1 \_\_\_\_\_
  - 7,2 \_\_\_\_\_
  - 7,3 \_\_\_\_\_

8. **POINTS DES COMMISSAIRES**

8,1 \_\_\_\_\_

8,2 \_\_\_\_\_

8,3 \_\_\_\_\_

9. Correspondance

10. Questions des membres

11. Questions de l'assemblée

12. Levée de la réunion

IL EST PROPOSÉ par le commissaire madame Marie-Claude Léveillé et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL  
DE LA RÉUNION DU 27 MAI 2013CC-2093-2013

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Tony Desjardins et résolu unanimement que le procès-verbal de la réunion du 27 mai 2013 soit accepté tel qu'il apparaît au livre des délibérations.

RÉSOLUTION CONSTRUCTION VESTIAIRE TERRAIN RÉCRÉATIFCC-2094-2013

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire monsieur Henry Bond et résolu unanimement que la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord s'engage à garantir la mise de fonds nécessaire, soit 4 496,27\$, pour la construction d'un vestiaire pour les équipes sportives de la Minganie, et ce, sur le terrain récréatif de l'école Monseigneur-Labrie.

SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LA  
RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRECC-2095-2013

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire madame Léona Boudreau et résolu unanimement que la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord autorise le directeur général, monsieur Marius Richard, à signer pour et au nom de la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord, le protocole d'entente avec la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord pour la réussite éducative et la persévérance scolaire.

MÉCANISME DE GESTION FINANCIÈRE ET DE CONTRÔLE  
DES EFFECTIFS SCOLAIRES FGA 2013-2014CC-2096-2013

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Réjeanne Landry et résolu unanimement que la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord adopte la politique des procédures de contrôle des effectifs scolaires en formation générale des adultes 2013-2014, et ce, telle qu'elle apparaît en annexe, le tout en conformité avec les exigences du MELS.

ADOPTION DU BUDGET ET DU TAUX DE LA TAXE 2013-2014CC-2097-2013

ATTENDU QUE conformément à la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3), la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord doit adopter et transmettre à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport son budget de fonctionnement, d'investissement et de service à la dette pour l'année scolaire 2013-2014 ;

ATTENDU QUE ce budget prévoit un surplus d'exercice de 23 026,00\$ ;

ATTENDU QUE l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de la péréquation est établie au montant de 350 328 156,00\$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires pour l'année scolaire 2013-2014 ;

ATTENDU QUE le budget prévoit que le taux nominal de la taxe scolaire soit fixé à 0,35\$ du 100,00\$ d'évaluation ;

ATTENDU QUE ce taux respecte les limites prévues par la Loi ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Léona Boudreau et résolu unanimement que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et que le taux nominal de la taxe scolaire soit fixé à 0,35\$ du 100,00\$ d'évaluation.

TAUX D'INTÉRÊT POUR ARRÉRAGE DE TAXECC-2098-2013

Il est proposé par la commissaire madame Nathalie Bernier et résolu unanimement que le taux d'intérêt pour les arrérages de taxe 2013-2014 soit fixé à 12% l'an.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marie-Claude Léveillé et résolu unanimement que la réunion soit levée à 19h15.

INFORMATIONS

- Le directeur des services éducatifs informe le conseil des commissaires sur les points suivants :
  - ☞ Pour l'année scolaire 2013-2014, le préscolaire 4 ans sera offert à temps plein à l'école Notre-Dame-des-Anges de Natashquan;
  - ☞ Subvention de 10 000,00\$ de la caisse populaire de Havre-Saint-Pierre dans le cadre du Fonds d'aide au développement 2013, pour la réalisation du projet «Tableau indicateur».
- Le directeur des ressources humaines informe le conseil des commissaires sur les embauches effectués.
- Le directeur des services financiers informe le conseil des commissaires que le projet à l'école Notre-Dame-des-Anges de Natashquan est commencé.

CORRESPONDANCE

Le directeur général informe le conseil des commissaires de la correspondance suivante :

- Commission de la représentation électorale du Québec
- Commission scolaire Marguerite Bourgeois
- Commission scolaire Marie-Victorin
- MELS (Bureau régional)
- Conseil d'établissement de l'école Monseigneur-Labrie
- Conseil d'établissement de l'école Saint-François-d'Assise
- Madame Marie Malavoy
- Madame Suzie Veilleux (École Lestrat)

---

Luc Noël, président

---

Camille Jomphe, secrétaire général